



Demande de contrôle de CONCEPTION d'un Assainissement Non Collectif neuf ou à réhabiliter

Dans le cadre d'une transaction immobilière : ☐ OUI ☐ NON

Adresse de la construction

Commune : N° : Voie : N° de Parcelle :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement) :

Nature du bien : ☐ pavillon ☐ collectif ☐ autres (précisez) :

Identité du demandeur (propriétaire)

☐ M. ☐ Mme NOM : Prénom : N° de téléphone :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Courriel :

Commune : N° : Voie : N° de Parcelle :

Code postal : Complément d'adresse (résidence, appartement) :

Pièces à joindre au présent formulaire

- Une copie de l'étude de filière comprenant l'étude de sol (via sondage à la tarière et test de perméabilité) réalisée par un Bureau d'Etudes.
- L'agrément de la filière choisie (hors filière traditionnelle)
- Un plan de situation de la parcelle au 1/25 000^e
- Un plan masse au 1/500^e ou 1/200^e sur lequel figurent l'immeuble et la filière d'Assainissement Non Collectif (ANC) projetée à l'échelle
- Un plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- Le cas échéant, l'accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)

Adresse postale d'envoi du résultat

☐ M. ☐ Mme NOM : Prénom : Code postal :

Commune : N° : Voie :

Complément d'adresse (résidence, appartement) :

Je soussigné(e), demande la réalisation d'un contrôle de conception d'un ANC neuf ou réhabilité.

J'atteste avoir pris connaissance que le contrôle sera réalisé par le prestataire de service du Syndicat et que son montant est de 390,50 € (tarif 2026) avec une plus-value de 165 € en cas de visite sur site, une plus-value de 165 € pour un dispositif contrôlé d'une capacité supérieure à 20 EH.

J'atteste avoir pris connaissance que je devrai dès le début du chantier, solliciter le SyAGE pour une demande de contrôle de bonne exécution d'un ANC neuf ou à réhabiliter (formulaire à remplir) afin qu'un technicien puisse vérifier les modalités de réalisation des différentes étapes (notamment la mise en place des couches successives).

En cas de visite sur site :

- je vous demande de bien vouloir rendre accessibles tous les appareils sanitaires et les éléments de votre habitation (regards extérieurs, fosses...), ainsi que les éléments destinés à recevoir les eaux pluviales (gouttières, grilles, siphons, puits...),
- si le contrôle n'a pas pu se dérouler (absence au RDV, compteur d'eau potable fermé, refus du contrôle, habitat insalubre, habitation trop encombrée ne permettant pas la réalisation du contrôle), je serai alors redevable de la somme de 165 € pour le déplacement improductif.

Fait à : le :/...../.....

Signature :

Document à compléter et à renvoyer (ou à déposer) avec les pièces à joindre par mail à syage@dotelec.online ou par voie postale au SyAGE, 17 rue Gustave Eiffel, 91230 MONTGERON. Après la réalisation du contrôle, un titre de recette vous parviendra de la Trésorerie de Yerres à qui vous devrez adresser votre règlement.